



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
PORTES DE SOLOGNE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2015

78 / 15

Date d'affichage : 5 octobre 2015

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 19

Votants : 26

L'An Deux Mille quinze, le 29 septembre 2015

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 23 septembre 2015

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes des Portes de Sologne

Présents :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elisabeth CATOIRE

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET,
Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT,
M. Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault :

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

Pouvoirs : Mme Anne GABORIT à M. Jean-Paul ROCHE, Mme Michèle CORMERY à Mme
Elisabeth CATOIRE, M. Olivier GRUGIER à M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN à Mme
Marie-Annick VATZ, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme
Véronique DALLEAU à M. Stéphane CHOUIN, Mme Nicole BOILEAU à M. Dominique
THENAULT

Absent excusé : M. Michel TATIN

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Rapport annuel d'activité 2014 SMICTOM de Sologne

En vertu de l'article L.2224-5 du CGCT et du décret 2000/404 du 11 mai 2000, le rapport annuel
présente un bilan exhaustif de la politique et des moyens d'élimination des ordures ménagères mis en
œuvre sur le territoire du SMICTOM de Sologne au cours de l'année 2014.

Le SMICTOM de Sologne comprend 24 communes regroupées en 4 Communautés de Communes et
une Commune indépendante. Il collecte les déchets de Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette,
Sennely et La Ferté Saint-Aubin.

Toutes collectes confondues ce sont 25 546 tonnes de déchets collectés sur le syndicat soit 627 Kg par
habitant en 2014 (+ 14,80 kg /hbt par rapport à 2013).

L'ensemble des documents joints en annexe propose un comparatif avec l'exercice 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2014 du SMICTOM.

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le 6 octobre 2015